



Objet : Médecine du Travail/ Médecine de Prévention

Madame Le Recteur,

Ce courrier est une demande solennelle d'une des quatre organisations représentatives de notre académie.

Le SNALC et sa fédération la FGAF vous demandent d'ouvrir le grand chantier sur la médecine du travail et la médecine de prévention à l'Éducation Nationale.

Le SNALC réclame une véritable politique de suivi médical et de prévention des risques professionnels. Dans le secteur privé, les salariés sont reçus tous les ans et les postes sont adaptés en fonction des risques auxquels ils sont exposés dans l'exercice de leurs fonctions. Or les personnels de l'Éducation nationale ne bénéficient actuellement d'aucun suivi régulier dans le cadre du travail, d'aucune information, d'aucun dépistage, d'aucun conseil en matière de santé et de prévention des risques.

Il est essentiel que les personnels de l'Éducation Nationale puissent bénéficier de visites médicales régulières comprenant, entre autres, un examen clinique complet, un dépistage du stress et de la souffrance psychologique, une radiographie pulmonaire et un contrôle des vaccinations. Voici quelques exemples de ce que nous relevons du terrain : mise en danger de l'intégrité physique et psychologique, exposition à de l'amiante, accidents, souffrance au travail, organisations pathogènes, stress dû au management.

Vous comprendrez, Madame Le Recteur, qu'avec l'allongement de leur carrière, les personnels ont besoin de bénéficier de mesures individuelles, d'adaptations de poste, de surveillance médicale ou encore d'une réorganisation des tâches. Et ce qu'on soit enseignant, personnel de direction, administratif, inspecteur, AED, AESH, ITRF, assistant de services sociaux, infirmier, CPE...

Le SNALC n'oublie pas les travailleurs en situation de handicap, les femmes enceintes, les mères qui reprennent après un congé maternité et qui continuent à allaiter, et tant d'autres situations pour lesquelles je vous demanderai de mettre un point à l'ordre du jour du prochain Comité Technique Académique.

Madame Le Recteur, vous le savez, le SNALC et sa fédération, la FGAF, ne conduisent pas leur action en fonction de nos gouvernants, quelle que soit leur couleur politique. Nous sommes habités depuis 1905 par des valeurs humanistes. Nous pourrions toujours dénoncer telle ou telle réforme, mais il est un point sur lequel le SNALC ne peut transiger : c'est celui du bien-être au travail des personnels. Nous ne pouvons accepter que des personnels aillent au travail la boule au ventre, que d'autres soient soumis à des pressions, à du harcèlement, à des logiques comptables. Nous sommes les garants d'un service public de qualité et de proximité : il est de notre devoir que nos personnels

travaillent dans les meilleures conditions possibles.

Madame Le Recteur, la question de la santé et des conditions de travail est un enjeu de société majeur, et nous devons tous ensemble nous réunir et avancer sur cette question. Ainsi nous montrerons la voie aux autres académies, à notre ministère et à tous les autres ministères.

Le SNALC a toujours voté en fonction des intérêts des personnels sans démagogie et sans idéologie car nos revendications émanent des personnels de terrain. Je sais pouvoir compter sur votre volonté de rendre à l'Éducation Nationale la place qu'elle mérite dans notre société.

Pour le SNALC, l'Éducation, la jeunesse et les personnels de l'Éducation Nationale sont l'avenir de notre pays.

Je vous prie d'agréer, Madame Le Recteur, au nom du SNALC et de la FGAF, mes salutations les plus respectueuses.

Karim El Ouardi  
Président académique

